

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey)**Absents :** FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Jany FROISSART

M. FROISSART rappelle que par délibération n° 107/2024 du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 8 ELECTRICITE CFO - CFA à l'entreprise EGELEC pour un montant de travaux de 55 738 € HT, soit 66 885,60 € TTC.

Par délibération n° 108/2025 du 8 septembre 2025, un avenant n°1 a été approuvé, portant sur la durée d'exécution du marché et n'ayant pas d'incidence financière

Il est exposé qu'il convient de prendre un avenant n°2 suite à des modifications induites par les demandes du MOA au cours des travaux et notamment l'alimentation et la mise en éclairage des garages. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à **5 363 € HT**.

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 61 101 € HT, soit 73 321.20 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL :**A L'UNANIMITÉ,**

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

Après en avoir délibéré,

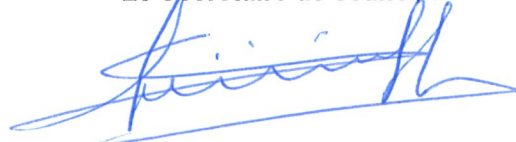
APPROUVE la signature de l'avenant 2 – lot 8 ELECTRICITE CFO - CFA à l'entreprise EGELEC, pour un montant de **5 363 € HT**, soit **6 435.60 € TTC** correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

FIXE le nouveau montant global du marché à **61 101 € HT**, soit **73 321.20 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Et ont signé tous les membres présents.**Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Objet de la délibération**N°17/2026**

Marché de travaux pour la
rénovation et l'extension
du site « Espelido » /
Marché N° 2024-04 -
Approbation de l'avenant
n°2 du lot 8.



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 02¹ du lot 08

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de BOULBON
5 Place Victor BARBERIN
13150 BOULBON
Tél : 04.90.43 95 47

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL EGELEC
1593 ROUTE D'AVIGNON
VILLAGE D'ENTREPRISES GUIDI
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
TEL 04.90.84.10.76
Mail : egelec5@orange.fr
SIRET 889 625 588 00013 - APE 4321A RCS B 889 625 588

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération :

Rénovation du site dit l'ESPELIDO

Localisation :
05 Rue de l'ENCLOS
13150 BOULBON

Lot n° 08 : Electricité CFO-CFA

■ Ordre de service : **18/11/2024**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : ...~~11~~**44** mois

■ Montant initial du marché public suite ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 55 738.00
- Montant TTC : 66 885.60

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Modification induite par des demandes du MOA au cours des travaux.

- Incidence sur le délai de l'avenant : **NON-**

- Incidence financière de l'avenant : **OUI**

Montant initial du marché public suite ou de l'accord-cadre :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 5 363.00**
- **Montant TTC : 6 435.60**

Montant du marché public suite à l'avenant :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 61 101.00**
- **Montant TTC : 73 321.20**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SA EGELEC		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

EGELEC

1593 ROUTE D AVIGNON
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
06 31 94 41 76
egelec5@orange.fr

Commune de BOULBON

5 PLACE VICTOR BARBERIN

13150 BOULBON

TS BOULBON

Adresse du chantier :

5 PLACE VICTOR BARBERIN

13150 BOULBON

Désignation	Qté	P.U. HT	U	Montant HT	TVA
TRAVAUX Supplémentaires					
Passage de gaine extérieure pour alimentation des garages indépendant D40 ainsi que mise en oeuvre d'éclairage avec prise et tableau	3,00	798,00	U	2 394,00	20,00
Mise en œuvre de détecteur pour éclairage extérieure avec luminaire choisi ensemble	5,00	58,05	U	290,25	20,00
Pavé Gradable (Variation de lumière) avec variateur dans la salle associative non prévu au départ	6,00	42,00	U	252,00	20,00
Compteur d'énergie type WISER Schneider	1,00	425,00	U	425,00	20,00
Mise en place de Bloc de 3 prises 2P+T de courant à côté de Futur TV rajouté	6,00	132,00	U	792,00	20,00
Fourniture et pose de câble R2V 2 x 25 mm ² Cuivre Enedis	1,00	1 161,00	U	1 161,00	20,00
(En effet Enedis à tirer que le logement 10 en cuivre et l'aluminium 2X35 Armé ne passe évidemment pas, car ce câble n'est pas flexible)					
Prise pour MAL non prévu plan DOE	1,00	48,75	U	48,75	20,00

Clause de réserve de propriété : Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Règlement TTC par chèque à l'ordre de
E.GELEC envoyé à
1593 RTE D AVIGNON
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
Règlement par virement sur le compte bancaire
suivant:
Banque: LCL
Nom du propriétaire du compte: E.GELEC
Code IBAN: FR24 3000 2016 3100 0007 3352 J93
Code BIG/SWIFT : CRLYFRPP

Durée de validité du devis : 1 mois
Devis gratuit
30% d'acompte à la signature du devis
Soit 1 930,68 €

Total HT 5 363,00 €
Total TVA 1 072,60
Total TVA

Total TTC 6 435,60 €

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"